

Communiqué

Travaux d'aménagements cyclables Giratoire Kesler-Devillers / François Mitterrand Vélorue Raymond Guillemot

Dans la continuité de l'adoption de son schéma des mobilités actives lors du conseil municipal du 4 avril 2024, la Ville de Lanester poursuit la réalisation des aménagements en faveur des déplacements cyclistes et piétons. Un important chantier débute ce 27 août avec la requalification du giratoire reliant les avenues Kesler-Devillers et François Mitterrand en continuité de la future vélorue Raymond Guillemot.

Des projets cyclables concertés :

Présentés aux riverains en réunion publique en mai 2024 et s'appuyant sur les expertises d'usages du Club des Mobilités, les projets de réaménagement du giratoire et de vélorue s'inscrivent dans la continuité des travaux réalisés en 2023 sur l'avenue Mitterrand et permettront de rejoindre le Pont des Indes. Cet axe fait partie de l'Itinéraire Cyclable d'Agglomération de Lorient Agglomération et est inscrit au Schéma Régional des véloroutes (liaison V8 de Lorient à St Brieuc via la vallée du Blavet). Cet itinéraire répond ainsi aux enjeux de l'usage du vélo au quotidien (domicile-travail) tout comme aux pratiques de loisirs et touristiques (continuité du littoral à vélo).

Une refonte totale du giratoire ...

Conçu lors des travaux de réalisation du Triskell sur la base des ronds-points traversant, le giratoire actuel va être complètement remanié. S'appuyant sur un nouveau référentiel de conception des espaces publics pour toutes et tous, le couloir traversant dédié aux bus sera supprimé et une piste cyclable sera créée en périphérie avec une priorité aux vélos en traversée de branche (cédez le passage pour les automobilistes).

... relié à la première vélorue Lanestérienne :

Itinéraire connu et déjà fortement emprunté par les usagers cyclistes, la rue Raymond Guillemot qui longe la voie ferrée présente l'avantage de relier plusieurs axes importants de la Ville (quai Péri, rue Sembat, avenues Lénine, Kesler-Devillers F. Mitterrand). Section à fort potentiel vélo, la circulation dans cette rue y est déjà apaisée en flux et vitesse sur un linéaire de 1,5 km (200 véhicules/jour et trafic de desserte locale). Aussi, le passage en vélorue ne nécessite que des aménagements légers reposant essentiellement sur une nouvelle signalisation adaptée :

- texte et panneau « VELORUE » sur chaussée en entrée d'intersection avec les axes principaux
- logos vélo en axe de rue répétés tous les 50 m environ
- réalisation de cédez le passage sur les voies annexes donnant la priorité à la vélorue
- délimitation des stationnements pour donner visuellement l'impression d'une chaussée rétrécie

Deux espaces de connexion à l'avenue Lénine sont prévus ainsi qu'une reprise ultérieure du revêtement à la connexion au Quai Péri pour améliorer son accessibilité.

Ces travaux sont prévus pour une durée de 2 mois et se feront sous circulation alternée. Les dispositions ont été engagées afin de réduire au minimum la gêne occasionnée et favoriser la fluidité du trafic qui, aux heures de pointe, pourra être perturbé. Certaines tâches seront effectuées de nuit afin de limiter les perturbations, notamment sur la circulation des bus.

Un plan de déviation avec une signalétique adaptée est mis en œuvre le temps des travaux.
En cas de difficulté, les services municipaux sont à votre disposition et joignables au 02 97 76 81 79 ou par mail : mairie@ville-lanester.fr.

Gilles CARRERIC
Maire